

ORDRE DU JOUR RÉUNION D'ORGANISATION

DATE : Le 29 août 2019 à 13 h 00

ENDROIT : Siège social, St-Isidore (AB)

À noter : *Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest N° 1*

1. OUVERTURE
 - 1.1. RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE DES PREMIÈRES NATIONS/RÉFLEXION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ASSERMENTATION (QUARTER 4 CATHOLIQUE)
4. ÉLECTIONS
 - 4.1. Présidence 2019-2020
 - 4.2. Vice-présidence 2019-2020
5. NOMINATION DES MEMBRES AUX COMITÉS DU CONSEIL *
 - 5.1. Ressources humaines
 - 5.2. Ressources matérielles
 - 5.3. Finances et gestions
 - 5.4. Programmes et services en éducation
6. REPRÉSENTANTS AUX ORGANISMES
 - 6.1. FCSFA (Fédération des Conseils scolaires francophones de l'Alberta)
 - 6.2. FNCSF (Fédération nationale des conseillères et conseillers scolaires francophones)
 - 6.3. ASBA (Alberta School Boards Association)
 - 6.4. *ACSTA (Alberta Catholic School Trustees Association)*
 - 6.5. TEBA
 - 6.6. Autres organismes
 - 6.6.1. Regional School Sites Committee Representative (Grande Prairie)
7. SIGNATAIRES OFFICIELS
8. TAUX ET ALLOCATIONS *
9. AVANTAGES SOCIAUX POUR CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES
10. DÉSIGNATION D'UN VÉRIFICATEUR 2019-2020
11. CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES*
 - 11.1. Le jour du mois
 - 11.2. L'heure des réunions

ORDRE DU JOUR RÉUNION D'ORGANISATION

DATE : Le 29 août 2019 à 13 h 00

ENDROIT : Siège social, St-Isidore (AB)

À noter : *Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest N° 1*

- 11.3. La durée des réunions
- 11.4. Le lieu et la date des réunions

12. DOCUMENTS D'INFORMATION *

- 12.1. Politique 2 (Rôle et responsabilités du Conseil)
- 12.2. Politique 3 (Rôle et responsabilités d'un(e) conseiller (ère))
- 12.3. Politique 4 (Rôle et responsabilités de la Présidence du Conseil)
- 12.4. Politique 5 (Rôle et responsabilités de la Vice-Présidence du Conseil)
- 12.5. Politique 6 (Fonctionnement du Conseil)
- 12.6. Politique 7 (Comités du Conseil)
- 12.7. Politique 8 (Représentants du Conseil)

13. LEVÉE DE LA SÉANCE